

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°39-2026**

**Date de convocation :**  
03/04/2026

**Nombre de conseillers  
en exercices : 11**

**Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 11**

**Pour : 11  
Contre : 00  
Abstention : 00**

**Objet :**  
Mezzanine

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 18h15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. SINOQUET Régis, Maire, M. CLÉRÉ Denis, 1<sup>er</sup> adjoint, Mme MÉTAIS Christine, 2<sup>ème</sup> adjointe, Mme SINOQUET Valérie, Mme DENEL Carole, M. DENAUX Guillaume, M. BULARD Benoît, M. LEGRIS Cyril, Mme SARA Aline, Mme ISRAËL Mélanie et M. ROSSET Maxence.

M. LEGRIS Cyril est désigné secrétaire de séance.

### MEZZANINE

VU la délibération n°12-2026 – Travaux de mise en sécurité – Mezzanine salle du conseil municipal et isolation thermique ;

VU le devis n°DEV-2026-0016 de BS CONCEPT : 6 719,80€ HT soit 8 063,76€ TTC ;

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal les conclusions du précédent conseil concernant le projet de travaux de mise en sécurité et isolation thermique de la mezzanine, salle du conseil municipal.

Monsieur le Maire évoque les problématiques relatives aux travaux à mettre en œuvre pour sécuriser la plateforme puis présente le devis de BS CONCEPT. Après échanges, plusieurs doutes sont émis : concernant la technique proposée par l'artisan, (pose d'un étau pour redresser le plancher) le poids de la structure (alu et verre) et la possibilité que ces travaux endommagent sur le long terme la structure du bâtiment.

Monsieur le Maire propose de reporter le sujet et informe d'étudier les propositions soulevées et notamment la réalisation d'une étude de charge.

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

**11 POUR**                      0 CONTRE                      0 ABSTENTION

- **DE REPORTER** le sujet ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter d'autres avis, possibilités pour la sécurisation du projet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire, Régis SINOQUET**

